



SOMALIE

L'Armée éthiopienne repousse les islamistes dans leurs retranchements Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 294

LE MERCREDI 27 DÉCEMBRE 2006

85c + TAXES = 1\$

Saddam Hussein: recours en grâce rejeté

Le nombre de victimes américaines en Irak dépasse le bilan du 11-septembre

LISA-MARIE GERVAIS

La justice irakienne l'a confirmé, Saddam Hussein sera pendu d'ici 30 jours. Aux yeux de bien des Américains, cela ne ramènera pas à la vie les 2978 soldats américains tués en Irak qui ont, pour la première fois hier, dépassé en nombre les 2973 victimes

des attentats du 11 septembre 2001. Le président George W. Bush «pleure» chacun des soldats américains tués en Irak, mais veillera à ce que «leur sacrifice n'ait pas été vain», a déclaré hier un porte-parole de la Maison-Blanche après que le nombre de ces morts eut franchi ce seuil symbolique.

Critiqué pour l'engagement militaire des États-

Unis dans le conflit qui s'enlise, le président Bush s'est défendu en décrivant l'Irak comme le principal front de la «guerre contre le terrorisme» et comme un enjeu de la lutte pour la démocratie au Proche-Orient. «La guerre contre le terrorisme est un long combat [...] et le devoir de cette génération est de combattre les terroristes pour empêcher une attaque contre

notre pays d'une ampleur plus grande que celle du 11-septembre», a-t-il rappelé par la voix du porte-parole Scott Stanzel à Crawford au Texas, où le président Bush est arrivé hier pour passer les derniers jours de l'année dans son ranch.

VOIR PAGE A 8: IRAK

GES: l'Europe veut soumettre l'aviation civile à des quotas d'émissions

Après avoir lancé cet automne l'idée d'une taxe verte sur les produits des pays qui n'appliquent pas Kyoto, l'Europe a décidé de forcer la main encore une fois aux non-alignés comme les États-Unis ou aux frileux comme le Canada en instituant unilatéralement un système de crédits d'émissions qui va frapper tous les vols, intérieurs et internationaux, qui touchent son continent.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Poursuivant sa politique d'impliquer dans la lutte contre le réchauffement climatique tous ses partenaires économiques, volontairement ou pas, l'Europe a décidé de faire un cadeau à la planète quelques jours avant Noël, qui est à peu près passé inaperçu de ce côté-ci de l'Atlantique, même s'il touchera dans cinq ans notamment ces millions de touristes d'ici qui s'offrent des vacances outre-Atlantique à l'occasion des Fêtes.

En effet, la Commission des communautés européennes (CCE) a décidé d'intégrer l'aviation civile, interne et internationale, dans son système communautaire d'échanges de quotas d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Les vols intérieurs verront ainsi leurs émissions plafonnées dès 2011, et tous les vols internationaux l'année suivante. Par réalisme, plaide la CCE, le plafond que devront respecter les compagnies aériennes dans cinq ou six ans, selon le type de vol, sera celui des émissions de 2005. Choisir l'année de référence du protocole de Kyoto, soit 1990, aurait constitué une marche trop haute pour une industrie parce que ses carburants ne sont pas taxés. Si les émissions de GES des vols intérieurs sont régies par le protocole de Kyoto, celles des vols internationaux ne le sont pas, du moins par les instances nationales ou régionales comme la CCE.

L'Europe a néanmoins décidé d'aller plus loin et de réglementer les vols internationaux par souci d'équité avec les sociétés commerciales qui gèrent les vols intérieurs et, aussi, parce qu'elle a décidé de prendre tous les moyens à sa disposition pour limiter la hausse du climat planétaire à 2°C au-dessus du niveau préindustriel. C'est cet objectif qu'elle propose à la communauté internationale pour la période 2012-20 que l'on désigne comme la phase 2 de Kyoto.

Les émissions de GES de l'aviation civile correspondent à 3% du bilan de l'Europe, mais leur progression dépasse à peu près tous les autres secteurs, avec une augmentation de 87% depuis 1990 en raison de

VOIR PAGE A 8: AVIATION



AKINTUNDE AKINLEYE REUTERS

NIGERIA

Au moins 260 morts dans l'explosion d'un oléoduc

À lire en page B 1

INDEX

Actualités	A 4	Éditorial	A 6
Annonces	B 6	Idées	A 7
Avis publics	B 4	Météo	B 6
Convergence	B 7	Monde	B 1
Culture	B 8	Mots croisés	B 4
Décès	B 6	Sudoku	B 6
Économie	B 3	Télévision	B 7

Il a enfin neigé sur Montréal



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

APRÈS un Noël sur le gazon et le béton, Montréal s'est réveillé hier enseveli sous un blanc manteau de neige. Un cadeau de Noël en retard de Dame Nature qui a fait plaisir aux nostalgiques et aux amateurs de sports d'hiver. Cette première «vraie» bordée de neige, qui n'est pas tombée partout au Québec, devrait être là pour rester. Nos informations en page A 3.

L'ENTREVUE

L'éloge de la méchanceté

Pour le sociologue français Michel Fize, cette corruption du cœur serait valorisée dans nos sociétés

De Néron à Hitler en passant par Machiavel, la méchanceté est partout et de tout temps. Loin d'avoir appris de ses erreurs, l'humanité semble poursuivre son enlèvement dans ce gouffre profond, voire y prendre plaisir. Sommes-nous vraiment méchants? Oui, déclare le sociologue Michel Fize. Et de plus en plus.

LISA-MARIE GERVAIS

À l'heure où les livres sur la recette miracle du bonheur s'accumulent sur les tablettes des librairies, courageux est celui qui ose parler de méchanceté. Un défi que le sociologue français Michel Fize a bien voulu relever, lui qui, pourtant, ne ferait pas de mal à une mouche. Dans une rafraîchissante balade à travers la littérature française, il s'est ainsi attelé à la difficile tâche de décrypter cette corruption du cœur que Platon appelait «la maladie de l'âme».

C'est bien connu, les gens n'aiment pas reconnaître leurs petits travers. Michel Fize a quand même tenu à les leur remettre sur le nez, sans toutefois titiller leur sentiment de culpabilité ni donner de cours de morale chrétienne.

Son livre *Mais qu'est-ce qui passe par la tête des méchants?* se veut plutôt instructif. «En bon sociologue, je me suis interrogé sur la société dans tout ce qui la caractérise, y compris la méchanceté qui inonde la vie des uns et des autres», fait-il remarquer en soulignant le caractère intemporel et universel du concept.

Et aujourd'hui plus qu'hier, ce comportement, que Freud percevait comme un trait indestructible inhérent à la nature humaine, serait même devenu valorisé. Telle une vertu, on en ferait désormais l'éloge, constate avec dépit le sociologue au Centre national de la recherche scientifique



EDITIONS DE L'HOMME

Michel Fize

(CNRS) à Paris. «Autrefois, lorsqu'on se comportait méchamment, on avait honte, dit-il. Aujourd'hui, on a le devoir d'être méchant, ne serait-ce que pour avoir la possibilité d'un avancement de carrière. On vit dans une sorte d'appel permanent à nous comporter comme des êtres ignobles.»

«On vit dans une sorte d'appel permanent à nous comporter comme des êtres ignobles»

À la fois plus massive et encore plus banalisée, la méchanceté est désormais démasquée et célébrée, à en juger par les *Tout le monde en parle* (version française) et autres émissions satiriques qui, selon M. Fize, fracassent des records de cotes d'écoute grâce à leur contenu à teneur élevée en quolibets et railleries de tout genre.

Et que dire des émissions de télé-réalité à la *Survivor*, où le public est appelé à critiquer et éliminer sans remords le participant qu'il aime le moins? «La méchanceté fait même le succès des humoristes, dans une sorte de surchère de moqueries au nom du rire. Je trouve que, pour le coup, on fait jouer au rire un bien mauvais rôle».

VOIR PAGE A 8: FIZE

Patrimoine religieux: un livre vert qui n'est jamais venu

Le moratoire volontaire a permis quelques bons coups mais suscite aussi des inquiétudes

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Jun 2006. Main dans la main, les députés de la Commission de la culture — libéraux et péquistes — iraient Québec à imposer immédiatement un moratoire pour empêcher «l'aliénation ou la démolition de tous les biens religieux». Deux semaines plus tard, la ministre Line Beauchamp choisissait plutôt la voie d'un moratoire volontaire tout en promettant un livre vert pour l'automne. Un livre vert qui n'est finalement jamais venu.

Dans le petit milieu du patrimoine, cette promesse non tenue est une grande déception. Pour l'opposition officielle, c'est carrément une désaffection. «S'il y a un domaine où il faut agir de manière prioritaire et urgente, c'est bien le patrimoine. Nous sommes à Noël et rien n'a été fait. C'est un échec pour ce gouvernement», estime le critique de l'opposition en matière de culture et de communication, Daniel Turp.

Au ministère de la Culture, on se défend bien d'avoir voulu retarder les échéances d'un dossier qui est toujours considéré comme étant «prioritaire». «On avait parlé de l'automne, c'est vrai. Mais c'est un dossier fort complexe qui demande une révision en bonne et due forme. On pense pouvoir se pencher [sur le livre vert] au cours de la prochaine session parlementaire», précise l'attachée de presse de la ministre Beauchamp, Veronik Aubry.

N'empêche que rien n'a bougé depuis cette promesse en dépit de «l'état d'urgence» décrété par la commission, estime Daniel Turp. «Non seulement

VOIR PAGE A 8: PATRIMOINE

DES MILLIERS D'OFFRES UN JOUR SEULEMENT DÉBUTE CE SOIR À MINUIT



**24
HEURES**

VENTE SOLEIL

**Île de
Margarita**

A partir de **799\$**

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

**République
Dominicaine**

A partir de **699\$**

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

St. Martin

A partir de **899\$**

1 SEMAINE, VOL ET HÔTEL

A partir de **1399\$**

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

Cuba

A partir de **699\$**

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

Mexique

A partir de **699\$**

1 SEMAINE, VOL ET HÔTEL

A partir de **799\$**

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

Jusqu'où descendront nos prix? Allez en ligne ou prenez le téléphone et voyez par vous-même! Offres disponibles si vous réservez directement en ligne, par téléphone ou en personne chez Go Travel Direct.

GoTravelDirect.com
1.866.749.3344


La République Dominicaine

Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 \$ par tranche de mille dollars en supplément.
Départs de Montréal: Les prix sont par personne, basés sur une occupation double. Forfaits tout-compris incluent vols, l'hôtel, repas, boisson et transferts. Tous les taxes et frais sont inclus. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations faites le 28 décembre, 2006 seulement. Sujets à changement sans préavis. Places limitées. Pour plus de détails visitez www.gotraveldirect.com. Vols sur les ailes de Zoom Airlines. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

GO
TRAVEL DIRECT

LE PARADIS À BON PRIX

ACTUALITÉS



Manon Cornéliier

L'opportunisme afghan

Ce Noël, des centaines de familles canadiennes ont célébré avec un pincement au cœur, privées qu'elles étaient de la présence d'un être cher servant en Afghanistan. Un sacrifice difficile qui se poursuivra dans bien des cas au-delà de février, échéance initiale de cette mission.

A cette pensée, il est impossible de trouver honorable l'espèce de chantage politique qui a entouré cette mission au cours des dernières semaines. Ou même les calculs politiques qui ont motivé le vote précipité du printemps dernier pour prolonger la présence canadienne dans la région de Kandahar.

Stephen Harper s'est fait un devoir de répéter tout au long de ses entrevues de fin d'année qu'il refuserait de sombrer dans la partisanerie au sujet de l'Afghanistan. «Si, ultimement, je suis défait sur ça et même si je perds les élections pour cette raison, je vais être en paix avec moi-même. Je ne le serais pas si je savais avoir pris une décision sur le rôle international du Canada et la défense de nos intérêts stratégiques et de défense en fonction de raisons politiques qui ne seraient pas les bonnes», a-t-il déclaré à CanWest et ailleurs.

Sa première cible était évidemment le Bloc, qui a menacé de défaire le gouvernement sur cette question. Comprenez qu'il était seul dans ce navire, le chef bloquiste Gilles Duceppe a finalement reculé, démontrant du même coup que ses intentions n'avaient rien à voir avec ses principes et tout à voir avec ses calculs électoraux.

Les autres partis d'opposition ont critiqué M. Duceppe. On veut bien leur donner raison, mais on est obligé de constater que leur refus de suivre le Bloc était lui aussi le fruit de considérations tactiques. Quant à Stephen Harper, on lui saurait gré de vouloir rester au-dessus de la mêlée s'il s'en était toujours tenu à cette politique.

Ce n'est malheureusement pas le cas. Le vote tenu le printemps dernier était une manœuvre pour embarrasser les libéraux et mettre en évidence leurs divisions. Rien n'obligeait le Canada à le tenir à ce moment-là et sans débat sérieux.

Le gouvernement Harper a en effet refusé d'attendre que le Comité parlementaire de la défense ait étudié la question en profondeur et obtenu réponses à ses questions. Avec seulement quelques jours de préavis, il a annoncé la tenue d'un débat limité à un maigre six heures et a averti en cours de route que, de toutes façons, la mission serait prolongée d'un an, que le Parlement le veuille ou non.

Bousculé, le Parlement canadien n'a pas pu savoir, par exemple, si le Canada pourrait intervenir en Haïti ou au Darfour, si cela s'avérait nécessaire. Aux Pays-Bas, où la constitution exige l'autorisation du Parlement avant de déployer des forces à l'étranger, le débat s'est étalé sur plusieurs mois pour finalement se terminer par un marathon de dix heures, en février 2006, débat au cours duquel les parlementaires ont même eu accès à de l'information confidentielle sur la mission envisagée.

La très grande majorité des élus a finalement accepté de déployer pour deux ans un plus grand nombre de militaires dans le sud de l'Afghanistan. En Gran-

de-Bretagne, le débat fut là aussi long et houleux, pour finalement se terminer en janvier dernier par un vote en faveur d'un accroissement des troupes pour une durée de trois ans.

La situation canadienne était différente, car le mandat de la mission autorisée au printemps 2005 par les libéraux était valide jusqu'en février 2007. Stephen Harper n'a d'ailleurs jamais expliqué sa précipitation à le renouveler. Il a prétendu que le gouvernement Karzaï le souhaitait, tout comme l'OTAN, mais il n'a jamais voulu dire quand ils lui en avaient fait la demande. Ottawa aurait pu attendre, avant d'acquiescer, d'avoir l'assurance que d'autres pays de l'OTAN, au-delà des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne, prendraient leur part de risques.

Ayant voté trop tôt, Stephen Harper a été réduit à quémander un engagement accru des autres pays lors du sommet de l'OTAN à Riga, en novembre. Il n'a obtenu que des miettes et encore, du bout des lèvres. Il n'a pu non plus prendre sa décision à la lumière de la situation sur le terrain telle qu'elle a évolué depuis le printemps. Le niveau de danger s'est accru de façon dramatique. Près d'une quarantaine de Canadiens sont morts cette année et une centaine ont été blessés, dont plusieurs très gravement.

Prix à payer

Cet état de fait auquel les Canadiens n'avaient pas été préparés a eu pour conséquence un affaiblissement de l'appui à la mission. Et s'il en est ainsi, c'est parce qu'il n'est pas clair pour bien des gens que le prix à payer corresponde aux objectifs poursuivis et aux résultats obtenus.

La mission en Afghanistan n'a rien à voir avec l'Irak. Elle se déroule sous l'égide de l'OTAN, avec l'approbation des Nations unies et du gouvernement afghan. Ce n'est pas une occupation ni seulement une action militaire. Elle comporte des volets diplomatique et humanitaire. C'est pour toutes ces raisons que tous les partis aux Communes l'ont appuyée dès le départ. Ce n'est toutefois pas en jouant au bulldozer qu'Ottawa fera comprendre. Ni en accusant ceux qui soulèvent des questions légitimes d'abandonner les troupes, comme le font trop souvent les conservateurs.

D'autre part, ce n'est pas parce que des militaires meurent au combat qu'il faut automatiquement songer à battre en retraite. C'est justement la peur de prendre ce risque qui a mené trop de pays à refuser d'intervenir au Rwanda ou au Darfour. Et une fois qu'on intervient, il faut accepter d'aller jusqu'au bout et cela peut prendre du temps, comme en Afghanistan.

Cela ne signifie pas cependant de garder aveuglément le cap, sans réévaluation ni discussions. Voilà à quoi sert un parlement, mais en autant qu'il le fasse de façon réfléchie et pas sous l'épée de Damoclès d'une motion de défiance.

Le gouvernement Harper a, d'avantage que le gouvernement Martin, tenté d'expliquer la raison de cet effort, mais en forçant un vote prématuré, il s'est retrouvé seul à porter la décision du prolongement. Et ça, c'est le fruit d'une manœuvre politique du genre de celles dont Stephen Harper se défend aujourd'hui. Il aurait pu en être autrement.

mcornellier@ledevoir.com



Un cadeau de Noël avec 24 heures de retard: de la neige!

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Après un Noël vert

Montréal connaît sa première «vraie» chute de neige

LISA-MARIE GERVAIS

Après un Noël vert, Montréal connaît sa première «vraie» chute de neige de l'hiver.

Noël au balcon... Pâques au tison. Le fameux dicton s'avèrera-t-il le printemps venu? Quoi qu'il en soit, ils ont été plusieurs à célébrer Noël en profitant des températures clémentes des 24 et 25 décembre, comme en ont témoigné les quelques cyclistes, amateurs de patins à roues alignées et amateurs des terrasses qui n'étaient pas rare de croiser dans les rues de Montréal et des environs lors du congé.

Un redoux fort apprécié pour certains, alarmant pour d'autres, mais qui n'a pourtant rien d'habituel, selon le météorologue à Environnement Canada André Cantin. «Il n'y a pas de neige à Noël en moyenne tous les quatre ans», a-t-il souligné, en précisant que les probabilités qu'il y ait des accumulations de neige à Noël sont de 77%. Pour les 24 et 25 décembre, les

températures maximales enregistrées ont été respectivement de 4,1 et 4,2 °C, comparativement à 2 °C le jour de Noël l'an dernier. Des températures tout de même pas si loin du record de 1964, où il avait fait 11 °C un 25 décembre.

Le record, cette année, était plutôt dans la région de Québec. Pour la première fois depuis 1959, année où les données de précipitations ont commencé à être comptabilisées, il n'y a pas eu de neige dans la ville de Québec, mises à part quelques traces ici et là d'accumulations de flocons qui n'avaient pas fini de fondre. «Depuis qu'on a des données de neige au sol, on parle de 100% de chances qu'il y ait de la neige à Noël à Québec, mais aussi dans les régions de l'Est de la province comme à Chicoutimi, au Saguenay, sur la Côte-Nord et à Sept-Îles et Gaspé. C'était donc très exceptionnel», a rappelé M. Cantin.

Pour ceux qui, déçus d'avoir passé un Noël au gazon, ne l'attendaient plus, la bordée de neige du 26 décembre a ravivé l'espoir d'un

hiver blanc. Un grand manteau immaculé de plus de 10 cm d'épaisseur a enveloppé hier la ville de Montréal et certaines municipalités du corridor allant jusqu'à Québec et au nord du fleuve, en passant par Lanaudière et la Mauricie. Plus à l'est, on attend même une accumulation pouvant aller jusqu'à 25 cm avec des vents soufflant en rafales de 50 à 60 km/h. Loin de se douter de ce que Dame Nature tramait ailleurs, les résidents des villes de la Montérégie et des Cantons-de-l'Est n'auront rien su de ce temps de gros flocons, n'ayant reçu que de la pluie pour toute précipitation.

Selon le météorologue, les chutes de neige d'hier sont le résultat de deux systèmes dépressionnaires. «Le premier système qui vient des Grands Lacs est responsable de la pluie. La seconde dépression, qui longe la côte est américaine et monte jusqu'au Nouveau-Brunswick, retire l'air chaud en se refermant, ce qui fait que la pluie se change en neige»,

a expliqué M. Cantin. Et, bonne nouvelle pour les amateurs de sports d'hiver, la neige tombée serait là pour rester. Environnement Canada prévoit des températures autour de -6 °C et -8 °C jusqu'à vendredi, suivies d'un retour au-dessus des normales pour la fin de semaine prochaine.

Sans pouvoir prédire avec exactitude le temps qu'il fera en janvier, le météorologue assure qu'au Québec, on ne passera pas l'hiver sur le gazon. «Pour le Sud du Québec, les périodes les plus froides demeurent toujours en janvier. Il n'est jamais arrivé qu'on ait un mois de janvier sans neige au sol», a-t-il précisé. Tout peut toutefois changer très vite. «On avait prédit des températures légèrement en dessous des normales pour les mois de décembre, janvier et février. Finalement, la tendance sera plutôt des températures légèrement à la hausse par rapport aux normales de saison», a conclu M. Cantin.

Le Devoir

Bédard aux États-Unis jusqu'à vendredi

Baltimore — L'ex-athlète québécois Myriam Bédard a brièvement comparu devant la justice américaine hier. Elle demeurera incarcérée aux États-Unis au moins jusqu'à vendredi.

La championne olympique, qui est susceptible de faire l'objet d'une extradition au Canada sous l'accusation d'avoir enlevé sa fille de 12 ans, a été renvoyée au centre de détention où elle est gardée depuis la fin de semaine. Elle a encore rendez-vous avec la justice américaine vendredi, cette fois pour une audience visant à déterminer si elle devrait demeurer en détention jusqu'à son audience en extradition.

Au moment de sa comparution, Myriam Bédard portait des menottes et l'uniforme orange coutumier des prisonniers. Elle s'est

tournée et a souri à son avocat canadien et à son conjoint, qui étaient assis dans la salle. L'ancienne athlète fait face à des accusations d'enlèvement et de bris d'entente de garde partagée. Elle est passible d'une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement. Le procureur fédéral américain chargé du dossier, Philip Jackson, a indiqué à la cour que l'accusée représentait un risque élevé de fuite. L'avocat américain de Mme Bédard, Kevin McCants, a indiqué que sa cliente souhaitait contester les accusations et était prête à retourner au Canada pour ce faire, si nécessaire.

Elle estime être victime d'une injustice et a confiance d'être innocente, a-t-il dit.

Presse canadienne

EN BREF

Boisvenu citoyen de l'année

Pierre-Hugues Boisvenu est nommé citoyen de l'année par les lecteurs du magazine *Sélection*. Ils ont voulu souligner le courage et la ténacité de ce père de famille qui lutte pour humaniser le système judiciaire. Après le meurtre de sa fille Julie, M. Boisvenu a fondé

en 2003 l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues, un organisme qui accompagne et conseille 300 familles éprouvées par la perte d'un proche. «C'est un homme aussi bien personnel que pour l'association. Cela démontre que notre cause est connue et juste. Cela démontre qu'elle est appuyée par une grande partie de la population», a affirmé M. Boisvenu à NTR hier. — PC

Michel DAVID
GRAMMAIRE FRANÇAISE DU 3^e MILLÉNAIRE
Exemples tirés de la littérature québécoise
592 pages - 34,50 \$
LIDEC inc.
(514) 843-5991
En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Montréal
514.845.5545
POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES

ROLEX
Cellini
CESTELLO
OR JAUNE
Bijouterie Gambard
Vente et service technique
435 A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL, (514) 866-3876

Résultats des tirages du: 2006-12-23
649 04 06 19 43
22 23 45
GAGNANTS: 6/6 0 4 269 110,00 \$
5/6+ 6 50 822,70 \$
5/6 179 1 407,30 \$
4/6 8 786 54,30 \$
3/6 150 457 10,00 \$
2/6+ 89 197 5,00 \$
Ventes totales: 15 473 610 \$
Prochain gros lot (approx.): 8 000 000 \$
Extra 7262320 500 000 \$
Résultats des tirages du: 2006-12-22
7 03 06 13 37
31 38 40 45
GAGNANTS: 7/7 0 30 000 000,00 \$
6/7+ 14 38 779,40 \$
6/7 298 1 821,80 \$
5/7 18 043 102,30 \$
4/7+ 383 831 10,00 \$
3/7+ 351 032 10,00 \$
3/7 3 205 535 Participation gratuite
Prochain gros lot (approx.): 32 000 000 \$
Ventes totales: 46 870 760 \$
UN TIRAGE CHAQUE JOUR DE DÉCEMBRE
POUR UNE TOYOTA HIGHLANDER HYBRIDE!
En cas de dispute entre cette site et la site officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LES ACTUALITÉS

Maigrir permettrait d'éviter une forme maligne de cancer de la prostate

Atlanta — Voici une raison supplémentaire pour que les hommes évitent de prendre du poids: une nouvelle étude scientifique montre que la perte de poids permet d'accroître les chances de ne pas contracter une forme maligne de cancer de la prostate.

Après avoir étudié le poids de 69 991 hommes entre 1982 et 1992, les chercheurs de la Société américaine

du cancer à Atlanta et du Centre de la prostate de l'université de Duke à Durham (Caroline du Nord) ont découvert que les hommes ayant perdu plus de cinq kilos avaient moins de risques de souffrir d'un cancer de la prostate malin que ceux dont le poids n'avait pas évolué au cours de la période étudiée. De précédentes études ont prouvé que les hommes obèses ont plus de risques

d'attraper ce type de cancer, mais cette étude semble être la première à montrer qu'une baisse de poids récente permet de réduire ce risque. Dans l'étude parue ce mois-ci dans la revue *Cancer Epidemiology, Biomarkers & Prevention*, les chercheurs ont analysé la taille et le poids de ce groupe d'hommes pendant dix ans, puis tous les trois ans entre 1992 et 2003. Lors de l'étude,

plus de 5200 d'entre eux, soit plus de 7 %, avaient un cancer de la prostate. Parmi ceux-ci, environ un sur huit avait une forme de cancer maligne mais qui ne s'était pas étendue au reste du corps. La découverte majeure de l'étude, est que les hommes ayant perdu au moins cinq kilos avaient 42 % de chances de moins de développer cette forme de cancer que ceux dont le poids

n'avait pas bougé. «*Que ce soit 40 % pile, nous ne le savons pas exactement, mais les hommes font certainement chuter ce risque lorsqu'ils perdent du poids. Nous sommes certains, en tout cas dans cette population étudiée, que l'effet est réel*», explique la D^r Carmen Rodriguez, qui a dirigé les recherches. Ceux dont le poids est resté stable ont développé un cancer malin dans une proportion sept fois

plus élevée que ceux ayant perdu au moins cinq kilos. Les chercheurs reconnaissent néanmoins que le nombre de sujets étudiés est relativement faible, car moins de 15 000 hommes dans le groupe — sur près de 70 000 — ont perdu du poids, et seuls 1000 ont développé une forme maligne de cancer de la prostate.

Associated Press



Dès le 1^{er} janvier,
vous en aurez moins lourd
sur les épaules...

Dès le 1^{er} janvier 2007, des baisses d'impôt de plus de 800 millions de dollars viendront alléger le fardeau fiscal de tous les citoyens, notamment par :

La hausse de la déduction pour les travailleurs de 500 \$ à 1000 \$, ce qui représente des économies d'impôt de 288 millions de dollars.

L'indexation du régime fiscal, soit une réduction d'impôt de 340 millions de dollars pour les contribuables.

La réduction d'impôt de 106 millions de dollars pour les couples retraités.

La bonification du crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée qui totalise 74 millions de dollars.

L'année 2006 fut déterminante pour le Québec. Le contrôle serré des finances publiques, la création du **Fonds des générations** pour réduire la dette et la révision à la hausse de la **cote de crédit du Québec** représentent des faits marquants dont nous pouvons tous être fiers.

Entrons ensemble dans l'année 2007 avec confiance.

www.finances.gouv.qc.ca

Québec



ARCHIVES LE DEVOIR

Stephen Harper

Le PC a reçu des dons non divulgués

JOAN BRYDEN

Ottawa — Après des mois de dénégations véhémentes, le Parti conservateur fédéral vient d'admettre, discrètement, qu'il a omis de divulguer la réception de dons totalisant des centaines de milliers de dollars.

Et le cafouillis qui a entouré cette divulgation signifie qu'au moins trois membres du parti, dont le premier ministre, Stephen Harper, ont donné plus que ce que leur permettait la limite légale l'an dernier.

Jeudi dernier, le parti a remis à Elections Canada un rapport financier révisé pour 2005 dans lequel il reconnaissait qu'il n'avait pas tenu compte, dans le calcul des dons reçus, des frais d'inscription des délégués recueillis pour son congrès national de 2005, contrairement aux dispositions de la Loi sur le financement des partis politiques.

Dans ce rapport révisé, les conservateurs «reclassent» les revenus reliés au congrès de 2005 et divulguent un montant additionnel de 539 915 \$ en dons non mentionnés auparavant, plus 913 710 \$ au titre d'«autres revenus» et 1,45 million de dollars au titre d'«autres dépenses». Le rapport ne précise pas ce que recouvrent les catégories «autres revenus» et «autres dépenses».

De plus, le parti signale des transferts auparavant non divulgués de près de 700 000 \$ provenant d'associations de circonscriptions, des sommes qu'on présume provenir de circonscriptions qui ont contribué à payer les coûts de la participation de leurs délégués au congrès d'orientation à Montréal.

Le parti ayant été forcé de calculer les frais d'inscription au congrès comme des dons, le rapport indique que le PC a alors découvert que trois délégués, incluant le premier ministre Harper, avaient excédé leur limite annuelle de 5400 \$ en contributions au parti. Résultat: le parti a remboursé 456 \$ chacun à M. Harper et aux deux autres délégués.

Le parti a aussi dû expédier, tardivement, des reçus aux fins de l'impôt 2005 aux quelque 3000 délégués ayant participé au congrès, accompagnés d'instructions sur le processus complexe à suivre pour pouvoir réclamer rétroactivement la déduction fiscale.

«Le Parti conservateur ne croit pas que les sommes versées par les délégués pour couvrir les coûts de base d'un congrès devraient être subventionnées par les contribuables par l'intermédiaire du système de déductions fiscales pour contributions politiques, peut-on lire dans la lettre accompagnant les reçus. Cependant, on nous a récemment avisés qu'«Elections Canada est d'avis que le montant des frais d'inscriptions d'un délégué, moins la valeur de certains bénéfices tangibles, comme des repas, doit être traité comme une contribution politique de la part de ce délégué.»

Un porte-parole du PC a fait savoir que, même s'il n'est pas d'accord avec la position du Bureau du Directeur général des élections du Canada, le parti a toujours eu l'intention de se plier aux exigences d'Elections Canada, et que son rapport «réfète cette décision».

Mais si les conservateurs laissent entendre que ce n'est que depuis peu que les frais d'inscription des délégués sont considérés comme des dons, Elections Canada assure que tel est le cas depuis des décennies.

Presse canadienne

LES ACTUALITÉS

Tapis blanc pour les soldes



C'EST SOUS DE GROS FLOCONS BLANCS que s'est ouverte la chasse aux soldes du lendemain de Noël. La première bordée de neige n'aura donc pas ramolli les ardeurs des consommateurs aguerris, qui étaient près de six millions, à l'échelle du pays, à franchir les portillons des magasins hier, selon une étude menée par Maritz Research pour Visa Canada. L'enquête menée en novembre auprès de 1508 Canadiens prévoyait que les dépenses du 26 décembre atteindraient 1,9 milliard de dollars, soit environ 328 \$ par acheteur. Une fièvre qui ne semble pas vouloir s'apaiser puisque le nombre de «magasineux» du 26 décembre et les montants qu'ils comptent dépenser sont en hausse par rapport à l'an dernier, malgré les adeptes de plus en plus nombreux du magasinage en ligne... Les vêtements et les appareils électroniques figurent en tête de liste des biens recherchés. Plus de la moitié des chasseurs d'aubaines complétaient ainsi leurs achats de cadeaux de Noël.

Sauvons l'avenue du Parc fait appel à Julius Grey

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La coalition Sauvons l'avenue du Parc a appelé le réputé avocat Julius Grey en renfort pour plaider contre la nouvelle dénomination d'avenue Robert-Bourassa.

L'avocat a écrit la semaine dernière à la Commission de toponymie du Québec pour demander à être entendu par l'instance.

«La Commission va décider en fonction de critères; une des condi-

tions est que cela ne doit pas être controversé», a rappelé M^r Grey.

Le civiliste compte déployer une stratégie en trois étapes pour bloquer le changement de nom. Si la Commission ne donne pas gain de cause à la coalition, M^r Grey pense avoir une prise juridique suffisante pour amener le dossier devant la Cour supérieure. «Les critères [de la Commission de toponymie] sont sûrement justiciables. [...] C'est une décision manifestement déraisonnable, à cause de l'absence de consentement

de la très grande majorité des citoyens qui demeurent dans le quartier et des gens qui y ont des commerces», argue M^r Grey.

Enfin, M^r Grey compte également s'adresser à l'Ombudsman de Montréal, en s'appuyant sur la récente Charte des droits et responsabilités des Montréalais, qui prévoit entre autres des mécanismes de consultation. «Il y a des précédents. Par exemple, il y avait eu aux États-Unis une vague de contestation contre le changement de nom de cap Canaveral

pour cap Kennedy. Ils ont fini par avoir gain de cause», rappelle l'avocat.

La Commission discutera de la motion du conseil municipal en mars prochain. Elle a le pouvoir d'officialiser la décision prise le mois dernier au conseil municipal. Si la Commission reprouvait la motion de Montréal, la Ville pourrait cependant faire fi de son avis et procéder tout de même au changement de nom dans les faits.

Le Devoir

Prévisions 2007

Le secteur forestier restera perturbé

L'agitation devrait continuer de secouer le secteur forestier de l'Est du Canada en 2007, à la suite d'une année marquée par des milliers de pertes d'emploi et la fermeture de douzaines d'usines et de scieries.

La vigueur du dollar canadien, la hausse des coûts de l'énergie, la baisse des prix du bois d'œuvre, la déprime du marché américain de l'habitation de même que la chute des coupes de bois ont toutes exercé un impact sur l'industrie et demeureront pour elle des défis à relever.

Les spécialistes du secteur forestier affirment que les pertes d'emploi et les fermetures vont vraisemblablement se poursuivre en 2007, mais à un rythme moins élevé, plusieurs des usines à coûts d'opération élevés étant déjà fermées. Ils prédisent également une industrie plus modeste.

L'année à venir sera difficile, mais l'industrie a déjà atteint le fond du baril, estime Frank Dottori, ancien président et chef de la direction de Tembec.

«Le beau temps va revenir, mais il y a des victimes quand on frappe une tempête», a indiqué M. Dottori, qui a pris sa retraite en janvier dernier, après avoir dirigé pendant quelque 30 ans l'entreprise dont il a contribué à la fondation en 1973.

«Des gens vont se retirer des affaires. Une industrie plus petite, plus efficace sera en place une fois que tout ça sera terminé», a-t-il dit.

Principal problème

Depuis janvier 2003, il y a eu plus de 10 000 mises à pied au Québec et en Ontario, et près de 2000 autres dans les provinces de l'Atlantique.

Le principal problème de l'Est du Canada est le prix du mètre cube de bois livré aux scieries, le plus élevé au monde, a indiqué M. Dottori.

«Je crois que les gouvernements vont devoir faire face à la question

du prix du bois et réfléchir sérieusement à la valeur du bois sur pied et à toutes les réglementations», a-t-il dit.

L'Ontario a adopté des mesures positives en ce qui concerne les formalités administratives, les coûts de construction des routes ainsi que la rationalisation de l'industrie, tandis que le Québec traîne de l'arrière, affirme M. Dottori. La différence de coûts entre l'Ontario et le Québec est de près de 10 \$ le mètre cube, a-t-il observé.

Au Québec, l'industrie paye un prix du bois sur pied élevé compte tenu de la qualité du bois, et la province ne compte des pratiques de foresterie durables que depuis 20 ans, a-t-il affirmé. Le gouvernement provincial a en outre imposé des restrictions quant à la quantité de bois pouvant être coupé.

L'analyste Don Roberts croit également que les fermetures de scierie et les mises à pied vont se poursuivre en 2007, mais à un rythme moins élevé.

«L'industrie va tout simplement continuer de rapetisser jusqu'au moment où ce qu'il en reste soit économique», a indiqué M. Roberts, de Marchés mondiaux CIBC.

«À court terme, la plupart d'entre eux devront espérer un dollar canadien faible», a-t-il dit, ajoutant s'attendre à ce que la valeur du huard oscille autour des 89 CUS en 2007.

La ralentissement du marché américain de l'habitation constituera un facteur important, estime également le spécialiste.

Pour sa part, le président de l'Association des produits forestiers du Canada, Avrim Lazar, affirme que l'industrie «commence à voir la lumière au bout du tunnel».

Il reconnaît cependant que les ennuis ne sont pas chose du passé. «Il est difficile de dire où est le plus dur, mais le processus de restructuration et de rationalisation ne va pas arrêter», a-t-il dit.

Presse canadienne

Spécial de fin d'année incomparable!

Des vols à volonté 279\$

par mois

à partir de

Faites le calcul: pour le prix d'un aller-retour, voyagez autant que vous le voulez, huit jours par mois.

Passes de vols - 2 mois

Zone Est canadien

Option 2 jours

279\$

par mois

Option 3 jours

409\$

par mois

Zone Canada

Option 2 jours

329\$

par mois

Option 3 jours

489\$

par mois

Zone Amérique du Nord

Option 2 jours

379\$

par mois

Option 3 jours

569\$

par mois

Seule Air Canada vous offre la liberté de voyager à votre façon.

Et voici comment:

- Achetez une **Passé Bienvenue à bord** en ligne
- Voyagez n'importe où dans une zone déterminée, autant que vous le voulez, les mardis et samedis ou les mardis, samedis et dimanches
- Voyagez entre le 9 janvier et le 6 mars 2007
- **En prime**: choisissez l'option 3 jours et obtenez 2 crédits de vol aller simple pour voyager n'importe quel jour, dans la même zone, du 10 avril au 10 mai 2007

Des offres comme celle-ci ne se présentent pas souvent. Ne la manquez pas. Achetez votre passe d'ici le 3 janvier 2007.

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages.

STAR ALLIANCE

aircanada.com

ÉDITORIAL

Lisez-vous?

Y avait-il un livre au pied de votre sapin de Noël? Si oui, vous connaissez votre bonheur, et peut-être y êtes-vous déjà plongé avec volupté tant les jours de congé se prêtent bien au lent plaisir de la lecture. Hélas, trois fois hélas, cet envoiement est bien inégalement distribué: la moitié des francophones du Québec et du Canada y échappent totalement, vient de révéler Statistique Canada.

En soi, la donnée n'est pas nouvelle: on sait depuis longtemps que les anglophones lisent davantage que les francophones, conséquence logique des différences marquées entre les deux groupes linguistiques en matière d'alphabétisation, elles-mêmes trouvant leur source dans l'histoire. Pauvreté, sous-scolarisation, vie en milieu rural, situation minoritaire expliquent la situation désavantagée des francophones.

Mais ces facteurs peu à peu s'atténuent et chez les 16 à 24 ans, à scolarité égale, il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes quant à la compréhension de textes, comme le démontre la nouvelle mouture de la vaste Enquête sur l'alphabétisme et les compétences des adultes menée par Statistique Canada auprès de 23 000 répondants en 2003 et dont les résultats ont été rendus publics la semaine dernière.

Néanmoins, gardons-nous de trop d'applaudissements. Le fait de comprendre des textes ne signifie pas qu'on éprouve l'envie d'en faire sa nourriture quotidienne, et les francophones, collectivement, ne perçoivent toujours pas la lecture comme une nécessité de la vie.

Il faut certes se réjouir de l'amélioration qui s'est produite ces dernières décennies. Statistique Canada nous apprend que 42 % des Canadiens (56 % des francophones) n'atteignent pas le niveau de compétence requis en matière de lecture, d'écriture et de raisonnement pour bien se débrouiller dans notre société. Ces proportions, énormes, s'expliquent toutefois essentiellement par la sous-scolarisation des plus âgés et ne doivent pas occulter les pas de géant qui ont été franchis, particulièrement chez les francophones. Il y a 35 ans, 44 % des francophones du Canada (43 % de ceux du Québec) comptaient moins de neuf années de scolarité. En 2001, ils n'étaient plus que 15 % dans cette situation.

Même si on sait aujourd'hui qu'on ne peut expliquer l'attrait et la facilité pour la lecture par la seule scolarité, il est clair que celle-ci joue un rôle majeur. L'école assure non seulement l'apprentissage formel d'une langue, mais aussi la découverte d'une littérature, et elle est dépositaire, de façon très incarnée, de la connaissance, parce qu'on y trouve des professeurs, des ouvrages, une bibliothèque...

C'est ce lien qu'on ne fait pas au Québec, champion canadien des bibliothèques scolaires dégrainées. Or, peu de gens s'en indignent, reflet d'un peuple qui, au fond, considère toujours la lecture comme une curiosité: «Arrête de lire, tu vas t'abîmer les yeux!»

La comparaison avec les anglophones en fournit le meilleur exemple: qu'il s'agisse de la fréquentation des bibliothèques et des librairies, de la lecture de magazines, du nombre de livres à la maison, et ce, peu importe le revenu, les anglophones devançant largement les francophones, au Québec comme dans le reste du pays. Si la moitié des francophones ne lisent que rarement ou jamais, la moitié des anglophones, à l'inverse, ouvrent un livre au moins une fois par semaine.

Et, précise Statistique Canada, «même en ajustant pour la scolarité et l'âge, les anglophones sont plus susceptibles de lire des livres que ne le sont les francophones». Bref, les excuses ne tiennent pas, si ce n'est pour plaider l'atavisme culturel.

Hélas, trois fois hélas, ce trait collectif ne semble pas en voie de résorption, bien au contraire. Une enquête du ministère de la Culture et des Communications a fait voir l'an dernier que l'habitude de lire — qui avait pourtant grimpé en flèche à la suite de la première vague de la massification de l'enseignement des années 1960 — se perd chez les jeunes Québécois, et ce phénomène va s'accroissant dès qu'ils quittent l'école.

De même, les médias, électroniques en particulier, savent de moins en moins causer littérature, et peu d'écrivains québécois ont acquis le statut de stars — ce qui est révélateur tant notre petit monde culturel carbure à la vedettisation. Et personne ne s'étonnera au Québec que quelqu'un dise, sans en être gêné, «je n'ai jamais lu un livre au complet», comme répondait récemment un hockeyeur francophone de talent, interrogé sur ses goûts. Ce ne sont pourtant pas les ouvrages qui manquent sur le marché!

C'est donc le désir qu'il faut créer. Comment? Peut-être en souhaitant au Québec, pour 2007, que chaque professeur du primaire lise «un livre au complet» à sa classe, que chaque école secondaire ait la visite d'un conteur, que chaque animateur-vedette nous vante son livre coup de cœur, que chaque chef de parti nous révèle l'ouvrage qui le fait décrocher? Et que chaque heureux détenteur d'un livre sous le sapin sache faire partager son bonheur.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Le cadeau de la nation québécoise

La reconnaissance de la nation pourrait-elle amener un deuxième cadeau?

Maintenant qu'on reconnaît la nation québécoise, pourra-t-on, dans un autre geste de magnanimité de la part de nos politiciens canadiens, accepter que soit abolie la monarchie britannique sur le territoire du Québec? Les sondages démontrent les uns après les autres qu'une vaste majorité de Québécois serait en faveur de cela.

Il y a des exemples de fédérations qui ont eu et ont encore des États membres ayant un système politique différent (la Russie, par exemple).

En espérant qu'un jour, nous pourrions dire: vive la république du Québec!

Joyeuxes Fêtes!

Alain Raby

Saint-Jean-Port-Joli, le 20 décembre 2006

Drôle d'accommodement

Je suis membre du Centre Immaculée-Conception, où je pratique la natation et le sauna depuis plus de 20 ans. C'est somme toute un excellent centre qui offre des services à prix modique, et j'encourage la population à s'y tenir en forme.

Dernièrement, nous avons pris connaissance d'une règle qui va dans le sens de l'accommodement (dé)raisonnable, à la différence près qu'elle n'implique aucun groupe immigrant de croyance religieuse pudique. Il est maintenant interdit de se montrer nu dans le vestiaire des hommes de la piscine lors des périodes de bains libres quand des enfants accompagnés d'adultes protecteurs peuvent être présents, ce qui est le cas tous les jours.

La représentante de l'administration du centre, sympathisant avec moi qui lui ai exprimé l'opinion selon laquelle nous ne devons pas cacher nos corps des enfants et que, selon mon expérience, voir des corps nus ne traumatise pas, a expliqué qu'il y a eu des plaintes de la part de parents qui utilisent le vestiaire avec leurs enfants, parfois avec de petites filles. En plus, cette règle nous oblige à nous déshabiller sous de grandes serviettes et à nous savonner en maillot sous la douche, c'est qui est de la gymnastique. Puisque je n'étais pas convaincu des mesures devant cette explication, disant même que se cacher peut aussi avoir un effet pervers, elle m'a dit qu'il y a eu des voyeurs par le passé et que puisque les moyens du centre sont limités, la haute administration a dû instaurer cette mesure restrictive.

Voilà un reflet de tendances sociales devant lesquelles il faut être vigilant, accommodement devant le fondamentalisme et la sécurité.

Sean O'Donoghue

Montréal, le 15 décembre 2006

Le programme de Mario Dumont

À l'approche des Fêtes, Mario Dumont a livré son programme électoral. Il s'agit d'une stratégie intéressante puisque les gens en parleront autour de la dinde et de la bûche pendant les partys des Fêtes. Par contre, en ce temps festif, il ne faut pas prendre les citoyens pour des tartes. M. Dumont propose plusieurs idées sans les chiffrer. Un proverbe dit qu'il ne faut pas déshabiller Jean pour habiller Pierre. Voilà exactement ce que l'ADQ propose. Il s'agit d'un document rudimentaire et simpliste, sans cadre financier. À la lecture de ce document, il est impossible de saisir comment l'ADQ entend réaliser ses engagements et

combien cela va coûter aux contribuables québécois. Malheureusement, mon vote ira encore une fois ailleurs.

Maxime Bédard

Québec, décembre 2006

Contrôler la GRC

En plus des dossiers Maher Arar et d'autres cas sous enquête, l'affaire Mulroney et d'autres, voilà maintenant que nous venons d'apprendre que Tommy Douglas, un des plus grands citoyens de l'histoire du pays, a lui aussi été soumis au jugement et au tripotage d'agents «ti-coues» de la Gendarmerie royale du Canada.

Le juge Dennis O'Connor, dans son rapport déposé à la Chambre des communes, recommande la création d'un nouveau mécanisme de surveillance de la GRC. Par le passé, il y avait un mécanisme pour faire des plaintes contre la GRC, mais il a été très bien établi que la GRC a toujours refusé de collaborer et s'est même opposée aux enquêtes sur les plaintes.

En tant que citoyen, je suggère que les futures agences de surveillance aient des dents pour les enquêtes ou sur les mandats de surveillance des personnages publics ou privés. Je ne suis pas à l'aise avec l'idée que présentement il y a peut-être des agents ambitieux de la GRC ou des fanfarons des services secrets qui utilisent les ressources de l'État pour surveiller les gens pour des raisons superflues et même par curiosité personnelle.

Oui, il faut mettre en place des contrôles afin d'empêcher l'espionnage et la surveillance des citoyens et mettre au pas les agents assoiffés de pouvoir et de petites promotions au sein de la GRC et des services secrets.

Jean-Charles Raby

Orléans

LIBRE OPINION

Orford: quand des bâillons deviennent une force citoyenne

BERTRAND LARIVÉE

Président du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité du Mont-Orford

Le vendredi 15 décembre dernier, le ministre Bédard, à 30 minutes d'avis, se présentait à Magog et annonçait enfin les grandes lignes de l'appel d'offres international concernant la vente d'une partie du mont Orford (loi 23 adoptée sous le bâillon). De toute évidence, le moment de l'annonce était stratégique et bien monté: attendre la fin des débats à l'Assemblée nationale et le début de la période des Fêtes pour mieux confondre les gens.

En fin d'avant-midi ce même vendredi, les gens étaient fixés sur les paramètres de l'offre, paramètres en grande partie copiés sur les propositions du projet de la MRC Memphrémagog élaborées l'été passé, à la sauvette, par un petit groupe présélectionné. Comme nous le savons maintenant, la place d'une vision coopérative dans un tel contexte de soumission gouvernementale fondait comme neige au soleil. La Coopérative de solidarité du Mont-Orford se trouvait discréditée d'emblée.

Voilà un problème majeur: l'appel d'offres actuel ferme la porte à un projet citoyen québécois démontrant qu'il est possible de gérer convenablement les actifs de la montagne et du golf sans procéder à la construction de condos, d'espaces commerciaux, etc. Par contre, il l'ouvre toute grande à des investisseurs immobiliers nationaux ou internationaux.

Ne soyons pas dupes, un tel consortium qui achètera les terrains n'aura qu'un seul objectif en tête: maximiser son investissement en créant, entre autres, des pressions indues sur de nouvelles conditions de travail des employés de la montagne et du golf. Encore se dépensera la moindres d'un nouveau propriétaire de gérer les vols possibles pour le vrai développement, c'est-à-dire celui des activités

inscrites dans une perspective sociale, environnementale et éducative. Là n'est pas son but, ni sa mission, ni sa logique.

Pauvreté démocratique

Rappelons que l'exploitation immobilière et la spéculation qui s'ensuivent sont les prémisses de base de l'appel d'offres actuel du gouvernement. Sans ces prémisses, plus rien ne tient. Le projet de M. Bédard ne créera aucune richesse durable à moyen et à long terme. Au contraire, il dilapidera un bien public au profit de quelques-uns qui feront d'un parc national amputé leur propre terrain de jeu. À tout point de vue, c'est très chèrement payé.

Ainsi, le conseil d'administration de la Coopérative juge les paramètres de l'appel d'offres inadmissibles parce qu'ils nous obligent collectivement à n'accepter, sans mot dire encore une fois, qu'une seule voie: la voie du marché capitaliste sauvage.

Tolérerons-nous encore longtemps d'être bâillonnés de la sorte? Les conséquences sociales de telles actions politiques sont trop grandes parce que tout bâillon à l'Assemblée nationale en provoque de multiples autres dans les régions.

Proclamer une loi sous le bâillon, sans aucune urgence pour la nation, est loin d'être inoffensif. Par le fait même, on empêche tout projet différent de s'affirmer. On bâillonne un processus démocratique élémentaire. Il est temps que le Québec s'indigne devant une telle façon de procéder. Il est de notre responsabilité citoyenne de nous lever et de dire non à cette bêtise politique partisane qui démontre, encore une fois, une pauvreté de réflexion et une pauvreté démocratique.

Une autre façon de gérer

Depuis le début de l'automne 2006, la Coopérative du Mont-Orford est devenue un joueur important dans le débat, présentant une position différente, ar-

ticulée et souhaitée par beaucoup de gens, engagés comme membres, qui croient à la réelle possibilité d'acheter les actifs de la montagne et du golf pour faire la promotion d'activités de plein air quatre-saisons pour tous.

Notre projet est financièrement rentable, socialement innovateur et écologiquement soutenable, sans nécessiter la construction d'un complexe immobilier exigé par l'appel d'offres actuel. Seule la construction d'une auberge verte est prévue par la Coopérative. Ce projet touristique se veut avant tout éducatif.

Répétons-le également, si la Coopérative doit paradoxalement acheter les terrains, c'est pour mieux les protéger. Elle négociera activement, avec un gouvernement plus raisonnable, la rétrocession des terres achetées pour les réintégrer dans les limites actuelles du parc national du Mont-Orford (règlement interne n° 4).

Nous croyons que les bases de l'appel d'offres sont sans grands fondements économique, environnemental et social et qu'avant le 15 mai 2007, celui-ci pourrait être vraisemblablement modifié par la voie politique ou citoyenne.

La Coopérative poursuit donc le développement de son projet. Le conseil d'administration est plus que jamais prêt à relever le défi parce que les enjeux actuels vont bien au-delà de la problématique locale et régionale de la montagne. Ils sont devenus aussi des enjeux de principes et de justice. Nous proposons une autre façon de gérer et de vivre le développement. Nous proposons un autre projet de société. N'oublions pas que le mouvement coopératif a contribué activement à la construction du Québec moderne.

Notre projet valorise donc les intérêts collectifs, l'autonomie, la démocratie, la solidarité, l'équité, la prise en charge locale et régionale, la réappropriation d'un espace qui nous appartient depuis 1938, la promotion d'un potentiel touristique et éducatif quatre-

saisons en concertation avec le milieu, un respect de l'environnement...

La Coopérative n'est surtout pas une coalition politico-syndicale. Elle est une association autonome de personnes volontairement réunies qui aspire à répondre à des besoins d'ordre économiques, sociaux, culturels et environnementaux communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. Voilà notre projet pour le mont Orford.

Agir

La Coop Orford ne se laissera pas bâillonner, malgré le fait qu'on la discrédite à cause d'un processus d'appel d'offres pauvre et limité. Elle se qualifie, à coup sûr, dans des champs supérieurs: les champs social, environnemental et économique dans une perspective de développement durable. Le fait de devenir, en très grand nombre, copropriétaires des actifs de la montagne peut changer le processus.

Citoyennes et citoyens, manifestez-vous! La coopérative en est un moyen. Continuons notre travail de recrutement, de discernement et d'éducation. Ne laissons pas partir ce qui nous appartient. Nos enfants et nos petits-enfants, qui se sensibilisent de plus en plus à de telles causes, ne comprendront pas notre inaction.

Aux inepties politiques actuelles sans nom, nous avons la possibilité et même le devoir de dire non. Nous pouvons y répondre concrètement en devenant membres de la Coopérative de solidarité du Mont-Orford (www.cooporford.com). Exigeons de nos élus, obnubilés par les pressions politiques partisanes de courte vue, une vision plus perspicace, à long terme, du bien commun ainsi qu'une gouvernance authentique de la richesse collective.

Voilà les raisons qui poussent la Coopérative du Mont-Orford à continuer son travail et son combat. Ensemble, faisons la différence!

IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Cet enfant du rêve, est-il un petit être qu'on veut accompagner au fil des années pour qu'il devienne un sujet «individué» ou est-il déjà un objet destiné à réparer les manques, les carences, les souffrances d'un potentiel parent en détresse?

Pour aider un enfant...

MICHEL LEMAY

Pédopsychiatre au Centre hospitalier universitaire mère-enfant Sainte-Justine à Montréal

La vie d'un enfant ne commence pas à sa naissance. À partir du moment où un adulte désire un enfant et devient ainsi déjà une mère ou un père potentiel, la représentation que ce couple va se faire du bébé à venir génère celui-ci puisqu'il devient une image, se met à occuper une place avant d'exister, mobilise chez les futurs géniteurs leur propre histoire d'enfant.

Cet enfant du rêve, est-il un petit être qu'on veut accompagner au fil des années pour qu'il devienne un sujet «individué» ou est-il déjà un objet destiné à réparer les manques, les carences, les souffrances d'un potentiel parent en détresse? Une fois qu'il est devenu embryon puis fœtus, est-il déjà inscrit comme le prolongement absolu d'un parent, est-il vu comme une possession qui doit combler le vide?

Tous les intervenants de la petite enfance savent que ce passage du bébé de rêve au bébé réel est déterminant. Si un bébé est peu à peu vécu comme un persécuteur auprès d'un parent confronté à la solitude, à l'absence de réseau, à la dépression éventuelle, ce parent reste hanté par l'espoir de pouvoir se réparer par son bébé qui devient en grand danger. S'il ne se constitue pas une structure cohérente d'aide, ce petit enfant risque de connaître la négligence, la maltraitance, les abandons successifs entrecoupés de reprises angossées et agressives puisqu'il deviendra un sujet mal compris.

Si nous sommes éducateurs travaillant auprès d'adolescents ayant connu des placements successifs, des séries d'investissements ratés, nous savons combien ces jeunes, tout en possédant très peu d'images interiorisées d'une mère ou d'un père, ont soif de rejouer leur enfantement puis leur enfance ratée grâce à un bébé poupee dont ils voudraient tout recevoir sans pouvoir beaucoup leur donner.

Tout ce que nous faisons pour devenir envers eux des personnes significatives auxquelles ils puissent un peu s'attacher et, de là, tout ce que nous pourrions interpellier sur les motifs de leurs désirs d'enfants, sur la vraie place d'une maternité et d'une paternité, sur les joies et les pièges qui les guettent, sèmera déjà quelques graines susceptibles de germer. Elles aideront ces adolescents devenus parents à être plus disponibles à l'accueil de leur futur bébé.

La découverte de l'attachement

Cela mène à parler de l'attachement. La découverte de ce processus revient essentiellement à John Bowlby qui eut l'intuition géniale que le bébé, de la même manière que maintes créatures animales, possédait une capacité innée de se tourner vers les premières semaines de la vie vers un partenaire de son espèce afin de se protéger et d'envoyer des signaux tels que s'accrocher, sucer, se blottir, pleurer, sourire pour établir un lien.

Si le bébé cherche à se tourner vers des gens, il faut que ces derniers répondent adéquatement à ses signaux, à ses appels, à ses demandes puis à ses désirs pour qu'un pont puisse se bâtir entre un organisme désirant se créer et un entourage capable de fournir des matériaux permettant d'édifier une vie psy-

chique. Cette mise en évidence des mécanismes d'attachement est certainement l'une des grandes découvertes de ces dernières décennies tout en nous confrontant à d'immenses responsabilités.

On connaît bien à présent ce qu'on appelle les troubles de l'attachement, qui vont des états anxieux, des comportements d'ambivalence et d'évitement aux attachements désorganisés débouchant sur les carences relationnelles, les dysharmonies d'évolution, les mouvements apparemment incohérents de petits êtres qui n'ont jamais pu combler le vide issu de leurs premières années. Ils se retrouvent dans des structures familiales profondément détériorées par des facteurs immédiats, mais surtout par l'aptitude du parent à répondre à leurs besoins du fait de leur passé — qui ressemble comme deux gouttes d'eau à ce qu'ils sont en train de faire vivre à leurs tout-petits.

Comment réparer ces parents, comment les soutenir, réanimer en eux leurs propres capacités d'attachement? C'est le défi que nous, intervenants, avons sans cesse à relever. Il n'est «relevable» que si des structures d'aide à la petite enfance et à la parentalité s'installent de manière stable et cohérente en s'appuyant autant sur des rencontres à domicile, des lieux d'accueil et des ateliers éducatifs parents-enfants que sur des structures d'appoint visant le soutien, l'offre de modèles éducatifs, mais aussi des rencontres à valeur d'apports affectifs substitutifs.

Les processus d'attachement ne sont pas en effet réservés à la petite enfance. Ils sont des phénomènes permanents se déroulant durant toute l'existence. On peut donc, dans de nombreux cas, réanimer des potentialités parentales en mettant en place des réseaux d'aide, y compris en envisageant des parentalités partielles tandis que l'enfant séjourne également en famille d'accueil.

On sait aussi qu'un trop long acharnement thérapeutique, une trop grande vision utopique des intervenants peuvent prolonger de manière catastrophique des situations pathogènes en désorganisant la personnalité émergente de l'enfant. Il faut donc se donner des balises tant pour l'évaluation des aptitudes parentales que pour la durée, la qualité et l'intensité des interventions. Il faut oser se poser la question redoutable d'un retrait et ceci exige que chacun exerce ses responsabilités au bon moment, puisse s'appuyer sur les collègues d'autres disciplines, ne s'engage pas dans des positions dogmatiques du genre «il faut à tout prix sauvegarder les liens de sang» ou «il faut à tout prix briser les transmissions intergénérationnelles en plaçant le plus vite possible».

C'est ici sans doute que la définition de la place de chacun, les limites respectives des actions, la complémentarité des interventions deviennent non seulement des souhaits, mais des obligations éthiques.

La part du cerveau

Toute l'évolution d'un être humain n'est donc pas seulement liée à son environnement. Il y a une formidable organisation progressive d'un cerveau dont les circuits neuronaux peuvent être dérégés par des facteurs génétiques, pré, péri et postnatals, mais aussi environnementaux. Ces circuits sont en effet littéralement sculptés par les stimulations, les informations, les stress et les joies offerts par le monde extérieur et créés par ses propres évocations.

Le cerveau fabrique des représentations, mais il les reprend, le module, les censure, les transforme au point que nous nous construisons certes en fonction de ce que la réalité nous apporte, mais aussi à

partir des représentations que nous nous faisons de cette réalité. Les distorsions, les élaborations d'images nous entraînent dans un univers cognitif et affectif à propos duquel nous avons à nous situer sans jamais trop savoir la part des événements concrets et celle de nos rêveries, de la chimie de nos neurotransmetteurs, et la part des éléments culturels dans ce que nous devenons.

Quelles sont nos complémentarités, nos limites, par rapport à cet amalgame d'éléments pouvant déclencher les déboires, les aléas des enfants et adolescents qui nous sont confiés?

Il y eut un temps naïf où nous pensions qu'une seule théorie pouvait à la fois nous apprendre ce qu'était un être humain et ce que nous pouvions faire pour l'aider. Tout gourou qui prétend que sa théorie peut offrir une synthèse des processus fondateurs de notre personnalité, et de là un type isolé d'intervention miracle permettant de rectifier les aléas éventuels, est peut-être intéressant dans certaines de ses idées, mais il se ment à lui-même et à nous-mêmes en formulant une telle espérance.

De la même manière, si nous pouvons espérer avoir une vision relativement synthétique des mécanismes adaptatifs qui sont à notre disposition, nous sommes incapables de manier correctement les différents moyens qui sont à notre disposition. Il en résulte la nécessité de reconnaître les bienfaits des approches interdisciplinaires.

L'enfant-objet

Nous avons à nous définir dans nos spécificités en fonction d'objectifs dépendant de la personnalité du sujet accompagné, de ses forces, de ses faiblesses, en fonction du réseau sociofamilial dans lequel il est inséré, en raison de nos tâches qui peuvent cibler le langage, la motricité, les représentations intérieures, les comportements adaptatifs ou toute autre situation.

Cette «centration» sur un aspect ne me gêne pas si elle comprend le rôle de chacun et si elle reste hantée par l'idée de construire un tissu d'accueil qui touche tous les besoins d'un être humain. Je la trouve dangereuse si elle oublie cette vision globale et, prenant comme un dogme l'application de tel modèle qui renie les autres, elle kidnape l'enfant en le transformant en un objet dont il faut façonner les comportements, les pensées et les désirs au nom de l'effacement tel symptôme ou, ce qui est pire, au nom d'une vision préconçue de ce qu'il doit être. Nous sommes alors, et souvent à notre insu, dans une violence psychologique qui frise l'abus.

En 50 années de psychiatrie, je pense que nous devons accumuler nos connaissances, les vérifier quand cela est possible, les élaguer, oser les remettre en cause tout en gardant les acquisitions qui semblent des pas en avant, conserver comme un trésor les fils qui paraissent solides, bâtir des réseaux d'interventions en sachant que chacune d'entre elles a ses indications et contre-indications, ses richesses et ses limites.

Seuls nous ne pouvons rien faire. Nous sommes seulement des médiateurs, c'est-à-dire des sujets qui, par nos professions, sommes placés entre l'être en souffrance et son environnement que vous, collectifs de vie, vous constituez. Si vous ne vous engagez pas au sein de chaque famille, au sein de chaque école, au sein de chaque quartier, au sein de chaque région pour accueillir ces sujets démunis qui vous heurtent, les drames non seulement continueront, mais progresseront.

* Extraits d'une allocution prononcée cet automne par l'auteur dans le cadre du congrès international «Au-delà des frontières: notre attachement aux enfants et aux familles», qui se tenait à Montréal. Le texte intégral est disponible sur le site Internet de l'Association des centres jeunesse du Québec (www.acjq.qc.ca).

Critique: cause perdue?

MICHEL GONNEVILLE

Compositeur

Avec indignation ou découragement, on peut parfois se demander à quoi sert la critique musicale, surtout quand elle se manifeste sous la forme du texte que monsieur Christophe Huss a commis à l'occasion du concert de 40^e anniversaire de la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ) intitulé «Piano FORTE!» («Le piano dans tous ses états», *Le Devoir*, 16 décembre 2006).

Dans un journal comme *Le Devoir*, qui fait la part belle à l'activité des créateurs québécois des autres disciplines, situant telle nouvelle production dans la démarche d'une chorégraphie, telle nouvelle plaquette de poésie dans l'univers d'un écrivain même jeune, faudrait-il, s'agissant de création musicale, se résigner à lire épisodiquement des textes comme celui-là, qui, avec quelques qualificatifs, effets stylistiques et raccourcis (du genre: œuvre «déjà passée», «insupportable», «qui nie le pouvoir de la mélodie», «véritable Gardjeff de la fausse note», «musique insipide»), et même avec des fusées (l'œuvre de José Evangelista n'est pas un cycle de variations), expédie en quelques lignes, sans aucune profondeur d'analyse, toute une activité de conception et d'interprétation pourtant extrêmement vivante et originale au Québec?

Vieux débat

Cet article contenait en outre une affirmation insidieuse (à l'effet que des membres d'un comité artistique s'auto-programment de façon généreuse) et déformait également le processus de consultation qui a mené au programme de ce concert.

D'abord, les 40 saisons de la SMCQ (www.smcq.qc.ca), qui sont des exemples d'ouverture et de variété, servent un démenti éloquent à la première insinuation.

D'autre part, la consultation évoquée par le critique et qui visait, pour cet anniversaire, à «déterminer les œuvres les plus éminentes [présentées par la SMCQ pendant les] 40 dernières années», a abouti à un formidable projet de quatre concerts (dont le contenu était remarquablement ouvert et varié), mais aussi à une impossibilité financière démolissante, les sociétés qui promeuvent la création musicale ne roulant pas sur l'or... Il a donc fallu se replier sur quelque chose de plus modeste qui soit malgré tout événementiel.

Blâme-t-on tel chorégraphe de consacrer à la production de ses seules œuvres l'entière des deniers publics reçus par sa compagnie? Ou tel théâtre de privilégier tel auteur pendant le règne d'un directeur artistique? Il arriva donc que cette société a mis au programme certains des membres de son comité artistique (qui, par ailleurs, peuvent être des créateurs d'une importance certaine...).

En soulignant ce fait à cette occasion précise, il est surtout évident que M. Huss vise d'abord et avant tout à tourner le fer dans ce qu'il appelle une «cause perdue». Et on retombe alors dans le vieux débat sur «la musique contemporaine», «conçue pour être adoubee entre pairs», ou par un public de «400 personnes» constitué «de compositeurs, d'universitaires et de gens du milieu musical», et cela malgré un «soutien médiatique» que M. Huss considère comme «important».

Ici, finalement, les principaux coupables sont les compositeurs (servis par leurs naifs interprètes et producteurs, qui doivent «se sentir un peu seul[s]», à l'instar de Walter Boudreau).

Insensibilité totale

Ces vieux refrains se basent sur une analyse bien connue, mais fort incomplète et superficielle, de la réalité socio-politico-économique de la musique, une réalité qui n'a cessé de se complexifier depuis le XIX^e siècle. Mais ils sont surtout un révélateur des goûts et des préférences de celui qui les entonne, en fait: de son insensibilité totale à l'égard de certaines propositions musicales et de son incapacité à situer historiquement ces propositions et à comprendre/sentir leur réelle beauté et originalité.

Enfin, ce texte fournit la preuve que la critique d'un concert à occurrence unique, surtout écrite dans ce «style», constitue, pour un quotidien qui voudrait attirer par son Q1..., une formule définitivement inappropriée et surtout largement insuffisante: combien y a-t-il d'articles de fond portant sur les œuvres musicales annuellement créées?

Pour informer et sensibiliser le public québécois, à l'heure justement où les jeunes réclament «du contenu» qui aille au-delà du «j'aime pas ça», il faut au *Devoir* une véritable chronique de la création musicale au Québec, écrite par des gens informés et passionnés. Après avoir lu ses récentes critiques, on comprend vite que M. Huss n'est pas la personne la mieux indiquée pour ce faire. Et je reste très poli...

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Pagnneau (commiss Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Roux Soucy (Culture); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (musicologie); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazert (correspondants); Jacques Gressier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (directeur et chroniqueur Culture); Julie Carpentier (papiers); Paul Bennett (papiers); Stéphane Baillargeon (reporter); Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (jeunes); Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Vény (papiers); Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjarlais; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (papiers internationaux et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Stévenin (commiss); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bonné, Diane Cameron, Marlene Côté, Christiane Lagaille, Annelise Malbin, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe); Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Gauthier (directeur de production); Michel Berrutcher, Johanne Biron, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yvanick Morin, Nathalie Zemanin, Olivier Zaida; INFORMATIQUE: Yvanick Morin (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Alexandre Gaudreau (coordonnateur et à la publicité), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blachette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION: Stéphane Roger (coordonnateur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointes administratives), Claudine Chervin, Monique Proteau, Danielle Roux.

ACTUALITÉS

AVIATION

SUITE DE LA PAGE 1

l'absence de taxes et de la popularité croissante de ce moyen de transport. Un vol Paris-New-York émet par personne, selon l'étude d'impacts publiée la semaine dernière par la CCE, l'équivalent des émissions du chauffage d'une résidence familiale pendant un an. Ou encore, à la consommation totale d'une voiture de moyenne cylindrée pendant un an, selon d'autres sites Internet qui permettent aux voyageurs de calculer leurs émissions pour acheter des crédits destinés à les effacer volontairement au profit de la planète.

Pour la CCE, l'inaction dans ce domaine aurait d'importantes conséquences pour la planète. Cette inaction équivaldrait à annuler le quart de tous les efforts entrepris par la communauté européenne pour respecter ses engagements envers Kyoto, soit de réduire ses GES de 8 % sous la barre de 1990. Dans un scénario de non-intervention, on prévoit un doublement du trafic aérien d'ici 2020 et pratiquement autant pour ses émissions de GES.

Les complexes études d'impacts économiques et, en particulier, celles sur l'essor de l'industrie touristique européenne indiquent que la solution la moins chère pour les consommateurs et la moins dommageable pour l'industrie aéronautique consiste non pas à mettre en place une taxe au carbone particulière à ce secteur, mais à intégrer tout ce secteur économique dans le marché global de réduction des émissions de GES.

Cette intégration permettra à l'aviation civile d'acheter les crédits manquants ou de vendre ses crédits excédentaires sur le marché où vont se retrouver les 10 000 entreprises européennes dont les émissions seront plafonnées. Elles pourront ainsi profiter des meilleurs prix disponibles, tout comme elles pourront profiter des mécanismes de développement propre ou de l'application conjointe, qui permettent de financer à meilleur coût des réductions de GES dans des pays contraints ou non d'appliquer la première tranche de réductions sous l'empire de Kyoto.

Les sociétés d'aviation pourront d'ici cinq ans au choix acheter des avions moins énergivores, utiliser sur leurs appareils des produits qui augmentent leur fluidité dans l'air, changer les moteurs, réduire le nombre de vols pour mieux remplir les appareils, réduire le service sur les lignes peu rentables et utiliser les carburants moins riches en carbone que prépare l'industrie pétrolière.

Le système finalement choisi permettra, selon les évaluations de la CCE, de réduire de 46 % par année en 2020 les émissions de l'aviation civile européenne, exception faite de l'aviation militaire, des services de secours et des très petits avions. Cela équivaut à soustraire de l'atmosphère terrestre 183 millions de tonnes (Mt) par année de GES: en comparaison, le Canada devrait réduire de 270 Mt ses émissions annuelles pour respecter le protocole.

La plupart des crédits qui seront émis par la CCE seront gratuits, mais une partie sera mise aux enchères pour constituer un fonds d'aide aux pays en voie de développement. L'Europe entend aussi par ce système forcer la main de l'Organisation mondiale de l'aviation civile (OACI), qui a jusqu'ici jeté la serviette en matière de lutte aux changements climatiques. Mais étant donné que des décisions stratégiques en vue de la mise en place d'un système international doivent être prises en septembre prochain à Montréal, l'Europe entend présenter à la communauté internationale un système fonctionnel. A moins que la communauté internationale ne convienne de meilleures règles ou que la négociation de Kyoto n'aboutisse dans une autre direction, l'Europe semble plus déterminée que jamais à tenir le manche à balai dans la bataille aérienne du climat.

La CCE annonce aussi pour 2008 un contrôle supplémentaire des oxydes d'azote (NOx) de l'aviation. En opérant à des altitudes moyennes de cinq à huit kilomètres, les grands transporteurs relèguent dans la haute atmosphère des gaz dont l'action est d'autant plus immédiate qu'ils entrent immédiatement en action dans une zone critique, ce qui confère à de petites quantités un impact parfois plus puissant que de plus importantes au niveau du sol. C'est possiblement le cas des oxydes d'azote qui, sous l'influence du soleil, produisent de l'ozone. Or, ce dernier réduit l'effet de serre attribuable au puissant méthane. Mais comme l'ozone est lui-même un GES un peu plus puissant que le méthane, les NOx contribuent ultimement à l'intensification du réchauffement.

Les analyses économiques de la CCE indiquent enfin que l'aviation civile répercutera aux consommateurs l'augmentation des coûts d'opération résultant du contrôle de ses GES. Si le coût est totalement reflété aux clients, il faudra ajouter entre 8 et 40 euros au prix d'un voyage transatlantique simple si la tonne de GES se transige autour de 30 euros vers 2020. C'est beaucoup moins, estime la CCE, que les sautes d'humeur des prix pratiqués par les transporteurs aériens ces dernières années, dont les pics n'ont à peu près pas réduit l'achalandage des grands circuits.

Inutile de dire que l'annonce de cette mesure «militaire», qui va frapper les sociétés d'aviation américaines protégées jusqu'ici par le laissez-faire de la Maison-Blanche, a suscité de vives réactions de ce côté-ci de l'Atlantique où on voit une entorse à la convention de Chicago sur l'aviation civile, une violation des lois internationales, etc. Par contre, l'Association internationale du transport aérien a accueilli le plan européen avec une «prudente bienveillance».

Pour les écologistes européens, la mesure ne faisait toutefois pas le plein et plusieurs ont réclamé, en sus des crédits d'émissions de GES, une taxe au carbone sur le pétrole vendu aux sociétés aériennes et une taxe verte sur la vente des billets pour ramener les consommateurs à des choix de transport plus écologiques sur longues distances.

Le Devoir

PATRIMOINE

SUITE DE LA PAGE 1

nous n'avons pas de livre vert, mais je ne vois aucune mesure qui nous permettrait de mettre en application une seule des 32 recommandations faites par la commission dans son rapport.» Quant au moratoire volontaire choisi par Mme Beauchamp, M. Turp affirme ne pas en avoir vu la couleur et encore moins les effets.

Chez Héritage Montréal, on craint aussi que le moratoire volontaire ne soit pas assez musclé pour assurer la protection du patrimoine en attendant l'adoption d'une politique qui ait des dents. «Il y a plusieurs échecs de vente et de liquidation qui vont venir. On va vérifier ça en 2007. C'est facile de parler de volontariat et de bonne volonté quand les dossiers sont en train d'être finalisés, c'en est une autre quand les dossiers sont conclus», a récemment expliqué au Devoir le directeur des politiques de l'organisme, Dinu Bumbaru.

La ministre Beauchamp ne partage nullement ces inquiétudes, elle qui avait décrété cet été qu'un moratoire légal était «trop lourd, trop coûteux et trop rigide», notamment pour les congrégations religieuses dont les revenus dépendent de leurs biens immobiliers. «Si on avait choisi un moratoire obligatoire, on n'aurait pas pu faire avancer des dossiers parce que cela aurait supposé un gel pour les deux prochaines années», rappelle Véronik Aubry.

Encore aujourd'hui, la voie volontaire lui semble la meilleure. Des projets ont d'ailleurs été scellés cet automne grâce à ce mécanisme. «En instaurant un moratoire volontaire selon le bon vouloir des autorités religieuses, on a pu faire avancer deux dossiers dans le Bas-Saint-Laurent en restaurant des presbytères en bibliothèques. Un moratoire légal aurait empêché toute transformation», indique Mme Aubry.

D'autres projets ont été lancés au Québec, notamment à Trois-Rivières, tandis que d'autres n'attendent qu'un feu vert des municipalités pour être lancés, comme c'est le cas pour la maison LaFontaine à Montréal. «Le moratoire volontaire est une voie qui est tout à fait accessible, possible et viable, spécialement depuis que Québec s'est doté d'un fonds culturel du patrimoine québécois qui permet la restauration de biens qui ne sont pas éligibles au Fonds du patrimoine religieux», poursuit Mme Aubry.

Judi encore, la ministre Beauchamp annonçait le classement de la grange Adolphe-Gagnon, située à Saint-Fabien, à titre de monument historique, en vertu de la Loi sur les biens culturels. Construite en 1888, la grange Adolphe-Gagnon se démarque par son originalité, sa rareté et sa typologie architecturale. Primée lors du concours du Mérite agricole de 1893, elle se distingue des autres granges-étables notamment par son plan octogonal et la présence d'un quatrième niveau, alors que les autres granges du même type en ont habituellement deux ou trois.

Tous ces exemples, religieux ou pas, ne rassurent pas Daniel Turp, qui a dressé une liste des 24 principaux bâtiments religieux en péril. Selon lui, ce n'est qu'une question de temps avant que le moratoire volontaire montre ses limites. C'est aussi l'opinion de Dinu Bumbaru. «On comprend l'esprit de l'approche que la ministre défend, mais on se rend compte aussi qu'il ne faut pas être candide et qu'il faudrait établir un devoir collectif de protection.»

Le Devoir

En prolongation jusqu'au 21 janvier!

Caillou et les Innus au Biodôme

Une grande aventure pour les tout-petits!

- Un livre géant interactif
- Une aire de jeu
- Un conte fantastique «Caillou et Tshakapesh»

Entrée gratuite pour les 0-4 ans!

Dès le 2 décembre

Fermé le 24 décembre et tous les lundis sauf le 1er janvier.

314 868-3000 • museumsnature.co

FIZE

SUITE DE LA PAGE 1

soutient le sociologue et ancien membre du cabinet ministériel français.

Non pas qu'il n'y ait jamais eu dans le passé de Staline aux idées sanguinaires ou de souverains manichéens derrière les grands complots d'assassinats. Les cirques romains où l'on se rassemblait en grand nombre pour voir des condamnés mourir dévorés par des lions ne sont pas exactement ce qu'on pourrait appeler des actes de pure bonté. L'époque du «tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil» n'a jamais existé à proprement parler, rappelle l'auteur dans son livre. Mais il fut un temps où l'on était plus repentant par rapport à une mauvaise conduite.

Pour éviter de sombrer ainsi dans la cruauté monstrueuse dont était capable Mr. Hyde, nos sociétés auraient besoin d'un sérieux examen de conscience. Et d'un retour aux «vraies» valeurs. Question de retrouver certaines mœurs sociales d'harmonie et de gentillesse que l'on a mises au rancart, pense Michel Fize. «On était peut-être enfermés dans le formalisme et les apparences. Un corset qui nous serrait un peu, certes, mais qui nous permettait de ne pas dépasser la ligne blanche et de ne pas tomber dans la méchanceté», soutient-il.

Le culte du moi énoncé par Maurice Barrès, politicien français du XIX^e siècle, aurait aussi sa part de responsabilité dans le triomphe de ce que Kant appelait «la raison perversité». «Dans une société où l'individu s'impose comme une exaltation du moi presque exubérante, il n'est pas étonnant qu'on emploie les moyens les plus antisociaux pour dominer et s'affirmer», souligne Michel Fize. Il déplore aussi la compétition sous toutes ses formes qui, dans un contexte d'hyper-performance, pousse parfois certaines personnes à employer des moyens moins moraux pour parvenir à leurs fins...

Bush, Ben Laden et nous

Pour Michel Fize, c'est la candidate du Parti socialiste français Ségolène Royal qui, à son insu, a décrit le plus justement la méchanceté. A ses détracteurs qui ont fait circuler sur Internet une interview dans laquelle elle critiquait les enseignants, elle a simplement rétorqué que «des gens avaient cherché à lui nuire». Un acte conscient et intentionnel commis en toute lucidité dans le but de faire délibérément du tort, voilà l'essence même de la méchanceté, croit l'auteur.

Il n'y aurait toutefois pas de méchanceté innée ni constitutionnelle. Et n'en déplaît à tous ceux qui n'ont rien à se reprocher, cette perfidie serait en chacun de nous. A en croire le philosophe Nietzsche, les deux formes fondamentales de supériorité que l'homme ait jamais eues sur les animaux étaient son âme profonde et sa méchanceté. «Malheureusement, on la remarque quand elle est déjà faite, quand on en a déjà été victime», note M. Fize.

La méchanceté a beau détenir pas moins d'une quarantaine de synonymes, pourtant, rien ne permet d'en cerner les mille et un visages. Parfois, on arrive à la reconnaître dans un froncement de sourcils ou le regard méprisant d'un collègue de travail jaloux. Qui n'a pas déjà senti sur soi le poids des gros yeux d'un enfant à qui on n'a pas voulu donner un bonbon? «Il n'y a pas de petite méchanceté; qui vole un œuf vole un bœuf. Les enfants aussi sont méchants, on ne peut le nier», croit Michel Fize, auteur de nombreux livres sur l'enfance et l'adolescence.

Heureusement, il est des caractères sadiques qu'on peut comprendre davantage, ceux déployés sur le coup de la souffrance ou d'une grande injustice, par exemple. Ainsi, la violence dans les gestes des jeunes des cités en banlieue de Paris qui ont incendié des véhicules s'inscrivait plutôt dans une logique de souffrance et d'incompréhension. «Ils ne se sentaient pas respectés, c'était un geste désespéré», analyse le sociologue en faisant le parallèle avec le désormais célèbre coup de tête de Zizou en finale de la Coupe du monde de football. «Zidane s'est senti insulté. C'est pour ça qu'il a réagi ainsi».

IRAK

À la Maison-Blanche, on se réjouit de la confirmation de la condamnation à mort de Saddam Hussein

SUITE DE LA PAGE 1

Pendant ce temps à Bagdad, Saddam Hussein, considéré par plusieurs comme étant l'instigateur du conflit ayant mené à l'intervention étasunienne en Irak, vient de voir confirmer sa condamnation à mort par la cour d'appel du Haut Tribunal pénal irakien. Selon la justice irakienne, la sentence devrait être exécutée dans les 30 jours. Mais la date exacte de l'exécution n'est pas précisée puisqu'elle «relève du pouvoir exécutif», a indiqué le Haut Tribunal pénal irakien.

Pour l'instant, le président d'origine kurde de l'Irak, Jalal Talabani, s'est opposé au châtiment, mais il pourrait tout de même donner le pouvoir de ratifier cette décision à un de ses deux vice-présidents. Selon lui, le tribunal devrait attendre la fin d'un autre procès où Saddam Hussein est accusé, avec six anciens dirigeants, d'avoir causé la mort de plus de 180 000 Kurdes en 1987-88. Toutefois, il semblerait qu'aucune autorité, pas même le président de la République, ne puisse user du droit de grâce ni même commuer les peines prononcées. «Après 30 jours, l'application de la sentence sera obligatoire», a déclaré le président du Haut Tribunal, Aref Abdul Razzak al-Chahine.

L'appel est donc demeuré vain et la décision de la justice irakienne n'a pas bougé depuis le 5 novembre dernier, jour où le Haut Tribunal avait annoncé, après neuf mois de procès, la condamnation à mort de l'ancien dictateur, de son demi-frère Barzan al-Tikriti, ancien chef des services de renseignement, et d'un autre magistrat. Tous trois avaient alors été condamnés à la pendaison pour crimes contre l'humanité, entre autres pour l'exécution de 148 villageois chiites de Doujaïl, dans les années 1980, en représailles à un attentat contre le convoi présidentiel. Selon un magistrat du Haut Tribunal pénal cité par l'agence AP sous le couvert de l'anonymat, la cour aurait également rejeté l'appel des deux autres condamnés accompagnant Saddam Hussein.

Des réactions mitigées

À Bagdad, la capitale, la nouvelle de la confirmation de l'exécution de Saddam Hussein n'a pas causé d'émotion. Plusieurs résidents interviewés par les diverses chaînes de télévision sur place ont déclaré que cette condamnation ne changerait rien à la violence qui continue de faire rage.

Des responsables sunnites ont toutefois dénoncé un «verdict politique» rendu par la majorité chiite désormais au pouvoir. «Tout criminel doit rece-

voir ce qu'il mérite, qu'il s'agisse de Saddam ou de toute autre personne, mais avec un procès équitable. Ils ont fait du procès de Saddam un spectacle», a affirmé Salim al-Djibouri, responsable du Parti islamique, la principale formation sunnite représentée au Parlement irakien.

L'Inde, qui avait des relations étroites avec l'Irak du temps de Saddam Hussein, a quant à elle appelé à la clémence après la confirmation de la peine de mort contre l'ex-dictateur. Ce pays grand consommateur de pétrole, qui abrite quelque 130 millions de musulmans, serait très attentif à ses relations avec ses partenaires du Golfe fournisseurs d'or noir. «L'Inde espère que la peine de mort contre l'ancien président irakien Saddam Hussein ne sera pas appliquée», a annoncé l'agence Press Trust of India (PTI), citant un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

À la Maison-Blanche, on se réjouit de la confirmation de cette condamnation à la peine capitale. «Aujourd'hui marque un jalon important dans les efforts du peuple irakien pour remplacer le régime d'un tyran par l'Etat de droit», a déclaré l'un de ses porte-parole, Scott Stanzel.

Pour le Pentagone, le système judiciaire irakien «a suivi ses propres règles et procédures et est parvenu à ses propres conclusions».

Amnistie internationale n'est pas du tout de cet avis et a fait part de sa déception après la confirmation des sentences de mort. «Nous sommes contre la peine de mort, par principe, et plus encore dans cette affaire, car le procès n'a pas été équitable», a dit un porte-parole de cette organisation de défense des droits de l'homme.

Pour le principal avocat de l'ancien «raïs», Khalil al-Doulaïmi, «si la sentence est exécutée, ce sera une catastrophe pour la région et cela ne fera qu'aggraver les conflits religieux».

Violences interminables

Tandis qu'on apprend que Saddam Hussein ne sera plus de ce monde d'ici 30 jours, les violences continuent en Irak et le bilan des morts ne cesse de s'élargir. Au moins 44 personnes ont été tuées hier en Irak, dont 25 personnes dans un triple attentat coordonné à la voiture piégée dans l'ouest de Bagdad. Plus de 55 personnes ont été blessées, a précisé un médecin d'un hôpital de la capitale où les victimes ont été admises.

Une autre voiture piégée a explosé près d'une mosquée de Bagdad, faisant sept morts et 25 blessés. Dans le centre de la ville, une bombe a explosé dans un marché à ciel ouvert, tuant cinq personnes et en blessant 14, d'après la police. Les explosifs étaient dissimulés dans un lecteur de CD livré à une boutique de réparation de matériel électronique. L'homme qui l'avait apporté et demandé une réparation a quitté les lieux avant la déflagration. Ailleurs au pays, sept personnes dont trois civils ont trouvé la mort sous les bombes. De son côté, l'armée américaine a confirmé hier la mort de quatre autres soldats étasuniens. Le Pentagone devrait quant à lui envoyer 3500 hommes au Koweït pour qu'ils se tiennent prêts à intervenir en Irak, a déclaré hier un haut responsable de la défense.

Cette force aurait été réclamée par le général John Abizaid, chef du commandement militaire responsable du Proche-Orient, et elle doit être approuvée par le secrétaire à la Défense, Robert Gates.

Le responsable, qui s'exprimait sous le sceau de l'anonymat, a dit ne pas savoir si Gates avait déjà approuvé le déploiement, mais selon lui, l'annonce devrait être faite dès aujourd'hui. L'unité proviendrait de Fort Bragg et elle remplacerait la force de réserve au Koweït déployée cette année en zone de guerre. Elle pourrait arriver au Koweït à la mi-janvier, a dit le responsable.

Le Devoir, avec AFP, AP et Reuters

poursuit-il en ajoutant toutefois qu'aucun acte maléfaisant n'est excusable.

Le psychopathe et le pervers

L'autre type de comportement que Michel Fize a du mal à classer dans la catégorie «méchant» est celui qui relève d'une pathologie, au sens du psychopathe ou du pervers. «Ce sont des gens qui, pour la plupart, perdent la lucidité et la conscience de leurs actes. Du coup, ils peuvent se comporter violemment, mais on ne peut pas les étiqueter comme tels parce qu'il leur manque l'intention de nuire.»

Hitler, à qui l'on associe parfois la démence, était-il donc gentil? «Son état de folie n'a pas été prouvé; il est bien probable qu'il ait été conscient qu'il était en train d'exterminer six millions de juifs.» Sachant que ni l'un ni l'autre n'a été diagnostiqué dément et que tous deux ont fait des gestes intentionnellement infâmes, qui, de Bush ou de Ben Laden, a été le plus satanique?

Bien qu'il soit le diable en personne pour la plupart des Arabes, Bush avait l'intention politique d'apporter la démocratie en Irak, pense M. Fize. «Même s'il a menti sur les armes de destruction massive.» En revanche, il estime que les scénarios de Ben Laden étaient d'une méchanceté «extraordinaire», dans le but avoué de faire du mal. «Bush est peut-être idiot, mais il n'est pas empreint d'un fanatisme criminel au point d'envoyer des avions s'écraser sur des immeubles.»

A ce mal avilissant, Michel Fize propose un remède magique: l'amour. Le vrai. Celui qui désarçonne, désarme, fait sourire. «L'amour n'entre pas dans la logique des méchants», souligne-t-il. Il recommande d'abord de traiter la méchanceté sur le plan social, en tentant d'éliminer les situations qui peuvent potentiellement causer du mal, comme l'échec scolaire, l'injustice, l'iniquité salariale et la précarité. C'est après qu'on s'occupe des scélérats. «Il faut donner mauvaise conscience aux méchants, leur faire comprendre que leur méchanceté n'est pas sans effet et qu'elle fait des victimes.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3380
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390